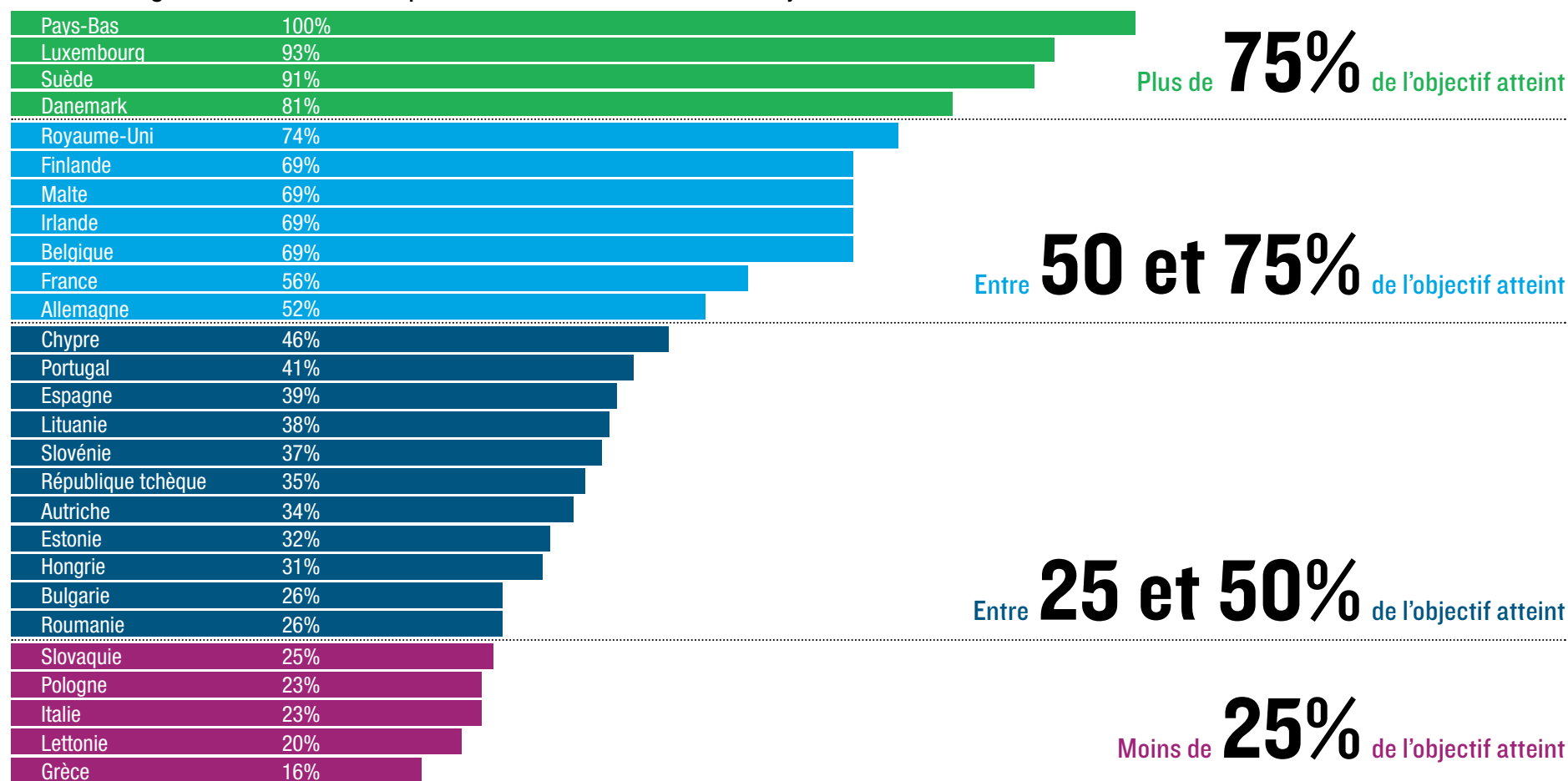


FIGURE 6 : Augmentations nécessaires pour les États membres en vue des objectifs 2015



Atteindre les engagements en 2015 nécessitera des hausses sans précédent

L'UE devra accroître son APD globale de 42,93 milliards d'euros entre 2011 et 2015 si elle souhaite atteindre son objectif total de 93,78 milliards. En 2011, elle n'en était qu'à 54,2% de son objectif collectif pour 2015, se plaçant ainsi bien en-deçà des chiffres de 2010. Alors que la crise de la dette se propage dans la région, les États membres continueront sans doute à adopter des mesures d'austérité, rendant donc d'autant plus difficile la préservation des financements de l'aide au développement et la poursuite des revalorisations continues, notamment dans le cadre des négociations budgétaires pour le prochain budget développement de l'UE. Mais alors que nous nous engageons dans la dernière ligne droite

vers les OMD, il est d'autant plus vital de tenir ces promesses et de mettre en œuvre des politiques intelligentes et coordonnées afin d'aider les pays pauvres à réaliser leurs ambitions de développement. En vue d'atteindre les objectifs fixés, les États membres ne s'étant pas doté de calendriers détaillés devraient définir des feuilles de route pour les trois prochaines années. Les décideurs, en prenant des actions fortes, permettront aux pays de reprendre le bon chemin.

Concernant les objectifs pour l'Afrique, l'UE-15 devra rehausser son APD de 20,62 milliards d'euros entre 2011 et 2015. Seules 22,5% des hausses promises à l'Afrique pour la période 2004-2015 ont été atteintes pour l'instant.